



L'ASSISTANCE DES  
**PMA/PEID**  
AUX TRAVAUX DU  
**CONSEIL DES DROITS  
DE L'HOMME**

**Première session universelle historique**  
du Conseil des droits de l'homme à  
l'occasion de son dixième anniversaire

# Contributions du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID



AVEC LE SOUTIEN DU ROYAUME DU MAROC

# CONTEXTE

---

Le 13 juin 2016, le Conseil des droits de l'homme a tenu sa première session universelle depuis son établissement en 2006, à l'occasion de son dixième anniversaire. Pour la première fois, l'ensemble des 193 États membres des Nations Unies étaient représentés dans la Salle des Droits de l'Homme et de l'Alliance des Civilisations (Salle XX), au Palais des Nations.

Parmi les délégué(e)s, 16 représentaient des petits États insulaires en développement (PEID) ne disposant pas d'une mission permanente à Genève. Cet événement historique a été rendu possible grâce au soutien exceptionnel apporté par dix pays donateurs au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui des PMA/PEID aux travaux du Conseil des droits de l'homme.

Pour celles et ceux d'entre nous qui sommes basé(e)s à Genève, cette première session universelle n'était pas seulement un événement émouvant, c'était également une réalisation exceptionnelle. Toutes les voix de l'ensemble des cinq régions du monde ont ainsi pu s'exprimer, et surtout, être entendues.

Cette brochure est née de la volonté de mettre en lumière les contributions des PEID aux débats du CDH. Elle a été concrétisée grâce aux délégué(e)s bénéficiaires du Fonds originaires de PEID qui ont accepté, avec enthousiasme, de partager leurs expériences durant cette session du CDH. Pour 17 de ces 18 délégué(e)s, dont la plupart travaillent dans le domaine des droits de l'homme, il s'agissait de leur toute première opportunité d'être parmi nous à Genève.

Nous espérons que cette brochure contribuera à graver cette session anniversaire des dix ans du Conseil dans nos mémoires tout en nous rappelant l'importance de conjuguer nos efforts pour faire de cette participation universelle une réalité...à chacune des sessions du Conseil. Cet objectif ne peut être atteint sans un soutien indéfectible au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID.

C'est grâce à votre générosité que le Fonds d'affectation spéciale est devenu un exemple de succès -une réussite que nous partageons- et c'est avec ce soutien renouvelé qu'ensemble nous continuerons à travailler en faveur du renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'homme partout dans le monde.

**Fatou Camara Houel**, Coordinatrice du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID, 1 novembre 2016



Le Royaume du Maroc, l'un des promoteurs de la résolution qui a porté création du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme (CDH), adoptée par consensus par le Conseil en 2012, est fier de soutenir cette brochure intitulée: 'La première session universelle historique du Conseil des droits de l'homme à l'occasion

de son dixième anniversaire: contributions du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID (juin 2016)'. Le Royaume du Maroc reconnaît l'excellent travail

ainsi que les diverses actions de sensibilisation réalisés par le Secrétariat du Fonds, administré par le Service du Conseil des droits de l'homme au sein du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, depuis qu'il est devenu pleinement opérationnel en 2014.

Cette brochure présente les réalisations principales du Fonds d'affectation spéciale durant la session universelle du CDH à l'occasion du dixième anniversaire de cet organe en juin 2016. Elle souligne également l'importance de permettre à toutes les voix d'être entendues. Cet événement historique a été rendu possible grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale et l'ensemble de ses États contributeurs, y compris le Royaume du Maroc.

En tant que "Champions de l'égalité des genres à Genève", le Royaume du Maroc souhaite saluer les efforts louables déployés par le Fonds d'affectation spéciale pour favoriser les femmes dans les processus de sélection des délégué(e)s bénéficiaires. Il est essentiel que les femmes, tout particulièrement celles provenant de pays lointains qui ne sont pas représentés à Genève, aient la possibilité de participer et de contribuer activement aux débats importants du Conseil des droits de l'homme.

Le Royaume du Maroc s'engage à continuer à soutenir le Fonds d'affectation spéciale et espère qu'à la lecture de cette brochure, d'autres États membres des cinq régions du monde apprécieront l'importance de contribuer à ce mécanisme unique, essentiel, dynamique et orienté vers les résultats, dont la vocation est de favoriser la participation des PMA/PEID. Le Fonds d'affectation spéciale a clairement démontré son efficacité. Nous espérons que dans un avenir proche, le Conseil des

droits de l'homme enregistrera une participation universelle à toutes ses sessions régulières»

# CE QUE LES DÉLÉGUÉ(E)S DES PEID BÉNÉFICIAIRES DU FOND

<b>Kiribati</b>	<b>44,691KM</b>	51h 7min	
<b>Samoa</b>	<b>44,061KM</b>	53h 6min	
<b>Tonga</b>	<b>42,117KM</b>	54h 5min	
<b>Nauru</b>	<b>41,301KM</b>	52h 5min	
<b>Vanuatu</b>	<b>38,264KM</b>	48h 3min	
<b>Guyane</b>	<b>21,142KM</b>	28h 7min	
<b>Saint-Christophe-et-Nièès</b>	<b>20,329KM</b>	27h 45min	
<b>Belize</b>	<b>18,234KM</b>	25h 23min	
<b>Surinam</b>	<b>16,354KM</b>	20h 1min	
<b>Saint-Vincent-et-les-Grenadines</b>	<b>15,430KM</b>	20h 15min	
<b>Antigua</b>	<b>14,661KM</b>	18h 6min	
<b>Guinée-Bissau</b>	<b>12,402KM</b>	15h 12min	
<b>Îles Marshall</b>	<b>12,402KM</b>	15h 12min	
<b>Micronésie (États fédérés de)</b>	<b>12,402KM</b>	15h 12min	
<b>Palau</b>	<b>12,402KM</b>	15h 12min	
<b>Papouasie Nouvelle-Guinée</b>	<b>12,402KM</b>	15h 12min	
<b>Tuvalu</b>	<b>12,402KM</b>	15h 12min	
<b>Sao Tomé-et-Principe</b>	<b>12,125KM</b>	19h 10min	

Six des délégué(e)s bénéficiaires sont parti(e)s de New York où ils/elles étaient basé(e)s. Si ils/elles avaient dû se déplacer de leurs capitales respectives, la durée totale des trajets vers Genève aurait inclus trois tours du monde supplémentaires.

\*Sur la base des itinéraires préparés par Carlson Wagonlit pour chacun des délégué(e)s bénéficiaires originaires de PEID.

# SANS REPRÉSENTATION À GENÈVE, ONT DÛ ENTREPRENDRE, POUR PARTICIPER À LA PREMIÈRE SESSION UNIVERSELLE DU CONSEIL



Au total, les 18 délégué(e)s bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale originaires de PEID ont parcouru :

**403,121** KM

soit, collectivement **10** fois le tour de la planète

Ces trajets ont permis la tenue de la première participation universelle au Conseil des droits de l'homme à l'occasion de son dixième anniversaire (juin 2016).

SIDS FROM ASIA & THE PACIFIC TO GENEVA

ECONOMY



SIDS FROM AFRICA TO GENEVA

ECONOMY



SIDS FROM CARIBBEAN & LATIN AMERICA TO GENEVA

ECONOMY



AU TOTAL, LES DÉLÉGUÉ(E)S BÉNÉFICIAIRES  
ONT PASSÉ PLUS DE

**500** 500 HEURES D'AVION  
(SOIT PRÈS DE 20 JOURS)

ASSIS EN CLASSE ÉCONOMIQUE

CE TOTAL N'INCLUT PAS LE NOMBRE  
D'HEURES PASSÉES EN ESCALES OU  
LE TEMPS D'ATTENTE DANS LES  
AÉROPORTS.



# VISAGES DE DÉLÉGUÉ(E)S DES PEID BÉNÉFICIAIRES DU FONDS PARTICIPANT À LA PREMIÈRE SESSION UNIVERSELLE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME



De gauche à droite :

**Fatou Camara Houel**, *Coordinatrice, Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID*;  
**Ernestino J. Mango**, *Guinée-Bissau*; **'Akanesi' Emeline Katoa**, *Tonga*; **Jasmina Giouba**, *Nauru*;  
**S.E. Mrs. Amatlain Elizabeth Kabua**, *Îles Marshall*;  
**Moote Korina Anata**, *Kiribati*; **Orla Kantun-Coleman**, *Belize*; **Silva Ludmila Afonso Lavres**

**Danquá**, *Sao Tomé-et-Principe*; **Ane Iati**, *Samoa*;  
**Zeid Ra'ad Al Hussein**, *Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*; **Dorn Henry**, *Saint-Christophe-et-Niévès*; **Kasipo Margaret Teo**, *Tuvalu*;  
**Tamara M. Evelyn Khan**, *Guyane*; **Vanessa A. M. Moe**, *Antigua et Barbuda*; **Setariki Waqanitoga** *Vanuatu*; **Jasmien S. Wijngaarde-Lijkwan**, *Surinam*;

**Jasmine Veronica Hull**, *Saint-Vincent-et-les-Grenadines* et **Nacho Trabadela**, *Palau*.

28 juin 2016, Salle XX, Palais des Nations, Genève.

*Les délégué(e)s de la Micronésie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ne figurent pas sur cette photo car ils n'ont pas été en mesure d'assister à toute la session en raison d'engagements préalables.*



“

Tous les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, y compris 16 pays ne disposant pas de missions à Genève, ont envoyé des représentant(e)s à Genève pour participer aux travaux du Conseil des droits de l'homme. Cela a été rendu possible notamment grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui des PMA et des PEID et aux États membres qui ont fourni un appui financier. Cette avancée démontre l'ampleur et la portée de l'influence du Conseil et reconnaît le rôle essentiel que jouent les droits de l'homme pour chacune de nos nations.»

---

**Zeid Ra'ad Al Hussein**, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies

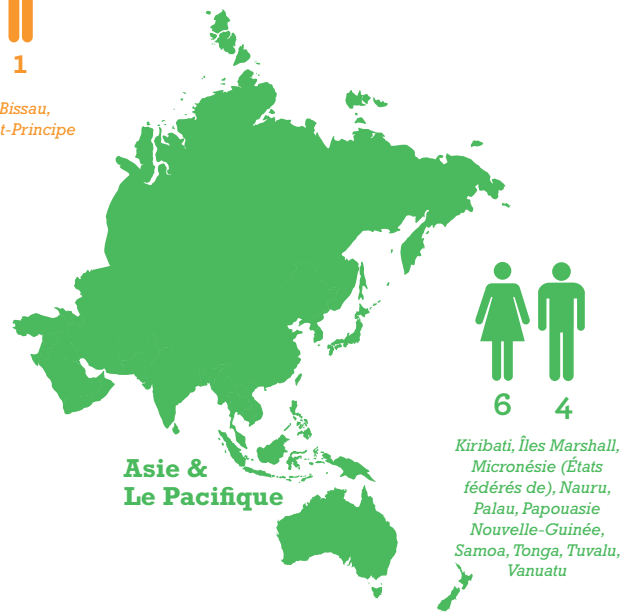
# Entendre les voix des délégué(e)s participant à la première session universelle du Conseil des droits de l'homme

---

*Les témoignages personnels ci-dessous sont ceux des délégué(e)s et représentent uniquement les opinions de leurs auteur(e)s. Les fonctions mentionnées sont celles des délégué(e)s au moment de leur participation en juin 2016.*

18

Total  
de pays bénéficiaires PMA/PEID



# Caraïbes & Amérique latine

*Antigua et Barbuda, Belize, Guyane, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Surinam*

**Déléguées**



**6**

**Basées**



*capitale*

**6**

**Première participation  
à une session du CDH**



**6**

## ANTIGUA ET BARBUDA

«J'ai vécu une expérience fabuleuse en participant à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme à Genève.

En tant que déléguée malvoyante, j'ai pu participer pleinement à l'ensemble des sessions, y compris à la session de formation. Le Conseil des droits de l'homme est généralement accessible aux personnes souffrant de déficiences visuelles. Cependant, des améliorations restent nécessaires pour mieux adapter le processus de participation et le rendre pleinement accessible.

Grâce au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID, Antigua et Barbuda a eu l'opportunité, pour la toute première fois, de participer à cette session et de contribuer à la déclaration conjointe historique. Cela m'a permis de mieux comprendre le travail du Conseil des droits de l'homme eu égard tant à des questions thématiques de droits de l'homme qu'à la situation spécifique de pays donnés »

**Mme Vanessa Moe**, Procureure de la Couronne, Bureau du Procureur général, Ministère des Affaires juridiques

## BELIZE

«Je n'aurais jamais pu imaginer à quel point la participation à une session du Conseil des droits de l'homme pouvait enrichir ma carrière professionnelle. J'ai réellement pu affermir ma compréhension des procédures et mécanismes du Conseil des droits de l'homme et c'était comme si je comblais des lacunes en passant de la théorie à l'application pratique.

Mon expérience au CDH m'a permis de voir la réalité du travail de cette institution, et plutôt qu'être une entité lointaine, c'est devenu un outil auquel je peux maintenant m'identifier, que je peux comprendre et auquel je peux participer. Par ailleurs, le fait d'être dans cet environnement, et d'être sollicitée par d'autres États membres souhaitant bénéficier du soutien de Belize sur diverses résolutions m'a permis de mieux mesurer et comprendre les dynamiques du travail du CDH à Genève.

Mon objectif est maintenant de chercher à intégrer pleinement les droits de l'homme dans le cadre politique national de Belize tout en reconnaissant que l'établissement de rapports sur le traité constitue uniquement un moyen d'atteindre cet objectif. De manière générale, cela a représenté une expérience réellement enrichissante. L'assistance technique fournie aux PMA/PEID et le développement de leurs capacités ont été réellement formidables»

**Mme Orla Kantun-Coleman**, Directrice de la coopération et des rapports sur l'application des traités, Ministère des Affaires étrangères

## GUYANE

«L'opportunité de participer à la 32<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des droits de l'homme et de contribuer à son travail a été inestimable à tous les points de vue.

L'alignement et la collaboration des PMA/PEID pour forger une voix commune sur la question de la réalisation du droit au développement dans le contexte spécifique de ces États membres a été, à cet égard, particulièrement bénéfique. Le Fonds d'affectation spéciale a joué un rôle incontestable pour favoriser l'émergence de ce front commun, que ce soit dans son esprit ou dans son intention.

Cette opportunité réelle de nouer des contacts, plus largement, avec des pays plus développés, est également importante et résulte directement des efforts du CDH et du Fonds d'affectation spéciale. Pouvoir apprendre d'autres États membres, aussi bien développés qu'en développement, est extraordinairement bénéfique.

Le fait de donner à chaque État une voix sur la scène mondiale et de faciliter l'échange d'idées, de problèmes et de solutions constitue l'un des idéaux les plus forts du Conseil. La réalisation de ces idéaux grâce au Fonds d'affectation spéciale représente un succès important et il ne fait aucun doute que la Guyane et les autres PMA/PEID ont gagné, grâce à cela, en envergure et en capacités.»

**Mme Tamara M. Evelyn Khan**, Legal Adviser and Technical Coordinator, Governance Office, Office of the Prime Minister and First Vice President

## SAINT-CHRISTOPHE-ET-NIÈVÈS

«En faisant le bilan de mon expérience à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme, mon sentiment est que cela a été une aventure exceptionnelle, qui va m'apporter des changements positifs, tant au niveau personnel qu'au niveau professionnel.

La formation introductive à la 32<sup>e</sup> session du CDH a en effet été intensive mais cela m'a également montré que j'adore apprendre. Cela m'a été confirmé après deux journées de formation accélérée sur le système multilatéral de protection des droits de l'homme, suivies par une formation pratique sur les méthodes de travail du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes, alors que je luttais contre la fatigue du décalage horaire. Avoir cette opportunité d'assister et de participer aux débats généraux et aux dialogues interactifs m'a appris à considérer toutes les facettes d'une question donnée, à réfléchir de manière critique et à faire la différence entre un argument solide et un effet de rhétorique.

D'un point de vue intellectuel, la 32<sup>e</sup> session du CDH m'a exposée à une vaste palette de discours, questions et ressources sur les droits de l'homme, que je n'aurais sinon jamais su prendre en compte. J'ai également développé de nombreuses compétences diplomatiques que je vais m'attacher à renforcer dans le futur proche.»

**Mme Dorn Henry**, Responsable intérimaire, Ministère de la Probation, Service public du gouvernement d'Anguilla

## SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES

«Mon aventure a commencé avec la formation introductive qui a donné un avant-goût de ce qui nous attendait pour les trois semaines suivantes. Les informations fournies ont été très utiles, même si c'était beaucoup à intégrer dans un court laps de temps.

Pour moi, la participation au travail du Conseil des droits de l'homme a été une expérience à la fois gratifiante et un moment de grande humilité. Malgré un ordre du jour long et complexe, les capacités que j'ai développées durant la formation introductive m'ont aidée à rester concentrée durant toute la session.

Mon plus grand accomplissement a été de faire une déclaration durant le débat général tout en nouant de nouveaux contacts qui resteront durables.

Je souhaite exprimer mon immense reconnaissance aux donateurs du Fonds d'affectation spéciale et au Conseil des droits de l'homme pour avoir permis ma participation au travail du Conseil et favorisé la présence de l'ensemble des États membres à l'occasion du dixième anniversaire du Conseil.»

**Mme Jasmine Veronica Hull**, Secrétaire permanente, Ministère de la Mobilisation nationale et du Développement social

## SURINAM

«La session de formation s'est déroulée sur deux jours intensifs et portait sur toutes les questions relatives aux points 1 à 10 à l'ordre du jour qui allaient être évoquées durant les sessions du CDH. Cette formation a été extrêmement utile. La journée du costume national a été pour moi un moment de grande joie. Cette journée formidable était un moyen d'exprimer nos cultures. En plus le Surinam et le Monténégro ont conjointement gagné le prix du 'plus beau vêtement féminin'.

Les interactions avec les autres représentant(e)s ont été extrêmement enrichissantes. Les autres représentant(e)s voulaient tous savoir qui était 'le nouveau visage' et qui était la personne assise sur le 'siège toujours vide'. J'ai même dû me 'battre' pour mon siège le premier jour.

J'ai rédigé une déclaration conjointe sur le point 6 à l'ordre du jour au nom des PEID, reflétant notre besoin de bénéficier d'une assistance technique en tant que petits pays.

Cette expérience a favorisé les échanges entre nous, en nous poussant à confronter nos cultures respectives. Cela nous a permis d'en savoir davantage tant sur notre travail, nos pays, nos îles et bien sûr les uns et les autres. Nous sommes devenus ami(e)s et avons institué une communauté à travers les PEID et que nous attacherons à maintenir ces liens »

**Mme Jasmien Wijngaarde-Lijkwan**, Administratrice principale de section, Ministère des Affaires étrangères

# Afrique

*Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe*

## Délégué(e)s



1

1

## Basé(e)s



capitale

New York

1

1

## Première participation à une session du CDH



2

## GUINÉE-BISSAU

«Cette toute première participation de la Guinée-Bissau à une session ordinaire du Conseil des droits de l'homme m'a permis de me familiariser avec le fonctionnement de cette importante organisation qui joue un rôle essentiel dans les débats sur les droits de l'homme et à laquelle mon pays est fermement attaché pour promouvoir et assurer le respect des droits de l'homme. Ma plus grande réalisation durant cette 32<sup>e</sup> session du CDH a été d'avoir l'opportunité de prendre la parole afin de répondre à la présentation du rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats à l'issue de sa mission en Guinée-Bissau. Il convient de noter, à cet égard, que mon pays n'avait jusqu'alors jamais eu l'opportunité de répondre à la présentation d'un rapport durant une session du CDH.

Un autre accomplissement notable a été l'opportunité de nouer des réseaux de droits de l'homme avec d'autres diplomates et acteurs de la société civile ainsi que des ONG basées à Genève et dans d'autres grandes capitales. Je dois admettre que j'ai été impressionné par le rôle important joué par la société civile et les ONG dans le travail du Conseil. J'ai la conviction que le Conseil est le seul forum offrant à chacun, sans discrimination, l'opportunité de s'exprimer, et d'échanger leurs différentes perceptions sur la situation des droits de l'homme.

Mon défi principal sera de sensibiliser et tout particulièrement d'informer mon gouvernement sur la nécessité de fournir le soutien nécessaire et de mettre en œuvre les recommandations formulées à l'égard de notre pays par la Rapporteuse spéciale»

**M. Enerstino J. Mango**, Fonctionnaire en charge des affaires politiques, Mission permanente de la Guinée-Bissau aux Nations Unies à New York

## SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

«À vrai dire, j'ai trouvé les deux premières journées assez difficiles. Il fallait retenir beaucoup d'informations en même temps. Je suis fier d'avoir choisi de saisir cette opportunité d'apprendre, de pousser mes limites dans une langue qui n'est pas la mienne, et de représenter mon pays. J'ai ressenti une joie immense lorsque j'ai vu le nom de mon pays sur une pancarte et que j'ai su que je serais celle qui le représenterait.

Après avoir passé près d'un mois avec de si nombreux individus expérimentés, je peux affirmer que j'ai appris beaucoup de choses et qu'outre les bagages que je ramène avec moi, j'emporte également ce paquet invisible qui va affecter mon regard sur le monde une fois de retour dans ma capitale. Je continuerai mon travail et contribuerai certainement à notre prochain Examen périodique universel.

Enfin, je ne pourrais écrire ces lignes sans remercier les donateurs du Fonds d'affectation spéciale. Tous ont été extrêmement chaleureux et ont rendu cette expérience agréable. Et, bien sûr, je souhaite remercier le Secrétariat du Fonds pour les PMA/PEID qui a tout mis en œuvre pour assurer le bon déroulement de cette session».

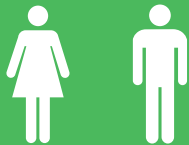
**Mme Silva Ludmila Afonso Lavres Danqua**, Assistante spéciale en charge des questions sociales et des relations publiques, Ministère de la Justice et des droits de l'homme



# Asie & Le Pacifique

*Kiribati, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Palau, Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu*

## Délégué(e)s



4

4

## Basé(e)s



capitale

5



New York

5

## Première participation à une session du CDH



9

## Représentantes permanentes



2

## KIRIBATI

«Ma participation à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme restera inscrite dans ma mémoire. Le déplacement de la région du Pacifique Sud à Genève est un très long périple. Ce second séjour à Genève a été extrêmement intéressant. Les informations qui ont été fournies aux participant(e)s m'ont permis d'améliorer ma compréhension du fonctionnement du CDH, du déroulement de ses sessions et de la façon dont les rapports sont présentés à cette institution

Je souhaiterais profiter de cette opportunité pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à faire de la participation des délégué(e)s originaires de PMA/PEID à la 32<sup>e</sup> session et au dixième anniversaire du CDH une réalité.»

**M. Moote Korina Anata**, Secrétaire général adjoint, Ministère de la Femme, des Jeunes et des Affaires sociales

## ÎLES MARSHALL

«Je suis extrêmement reconnaissante d'avoir eu cette opportunité de participer au programme et de représenter les Îles Marshall à la 32<sup>e</sup> session du CDH à Genève et d'avoir pris part au dixième anniversaire du CDH.

Comme c'était la première fois que je me rendais à Genève et participais à une session du CDH, cette expérience a été extraordinairement enrichissante. Genève est une ville belle et propre, mais très chère. Grâce au Fonds d'affectation spéciale j'ai pu participer au programme pour les PMA/PEID. Le programme constituait un défi en soi. Il était intensif, car il y avait une vaste palette d'informations à incorporer et à comprendre. Le Fonds d'affectation spéciale a également contribué à faire en sorte que les 193 États membres soient présents lors du dixième anniversaire du CDH, permettant ainsi une participation universelle.

Même si j'ai eu l'opportunité de travailler avec différents États membres sur des résolutions d'intérêt commun, j'ai trouvé que la collaboration entre les diverses missions permanentes à Genève et nos missions à New York était plutôt faible sur certaines questions; voire quasiment inexistante. La résolution sur le changement climatique a illustré tout particulièrement cette situation.

Il est essentiel d'améliorer ces contacts entre les missions car nous devons collaborer ensemble, échanger et travailler en réseau, renforcer et nouer des liens communs, au-delà de nos intérêts et objectifs respectifs, si nous voulons réellement faire en sorte que 'nul ne soit laissé de côté'. J'ai été assez attristée de constater que nos interventions n'étaient pas reflétées dans la résolution, malgré les longues heures passées ensemble. J'ai la conviction que si ces résolutions avaient été communiquées en amont à nos missions de New York, cela nous aurait permis d'être préparés et en position d'y contribuer. Ironiquement, lorsqu'il s'agit de préparer les élections de l'ONU, ces mêmes grands pays sont beaucoup plus accommodants et ouverts ».

**S.E. Mme Amatlain Elizabeth Kabua**, Représentante permanente des Îles Marshall auprès de l'Office des Nations Unies à New York

## MICRONÉSIE (ÉTATS FÉDÉRÉS DE)

«Ma participation à la session du Conseil des droits de l'homme, pour la première fois, l'opportunité d'être exposée aux nombreuses activités du Conseil, tout particulièrement à l'occasion de son dixième anniversaire, a été une expérience extrêmement gratifiante. Ma participation a été rendue possible grâce aux contributions généreuses de certains États membres au Fonds.

Grâce au Fonds d'affectation spéciale, 16 PEID au total, y compris les États fédérés de Micronésie qui ne disposent pas d'une mission permanente à Genève, ont eu la possibilité de participer à la 32<sup>e</sup> session du CDH. Cela a permis au Conseil de tenir une session universelle pour la toute première fois. Il est essentiel d'exposer un plus grand nombre de représentants gouvernementaux au travail du CDH. Les bonnes pratiques présentées via les sessions de formation offertes par le Fonds, ainsi que les réseaux noués, ont des effets bénéfiques indéniables. Nous avons ainsi pu faire entendre les voix des PEID.

L'approche pratique adoptée par le Secrétariat du Fonds pour fournir des orientations à celles et ceux qui n'étaient pas familiarisé(e)s aux processus et méthodes de travail du CDH, a été extrêmement utile.»

**S.E. Mme Jane J. Chigiyal**, Représentante permanente des États fédérés de Micronésie auprès de l'Office des Nations Unies à New York

## NAURU

«En tant que toute première déléguée de la République de Nauru à une session régulière du Conseil des droits de l'homme, je souhaiterais souligner à quel point être présente à la 32<sup>e</sup> session, à l'occasion du dixième anniversaire du Conseil, a été une expérience d'apprentissage exceptionnelle ; une expérience mémorable, et sans doute la plus puissante et positive de toute ma carrière.

La contribution de Nauru, tant à la déclaration conjointe des PMA/PEID qu'à la déclaration de notre pays, a été un accomplissement en soi. Le privilège et l'opportunité que j'ai eus d'être la voix des PMA/PEID pour évoquer nos expériences, nos besoins et nos défis, en bénéficiant pour ce faire du plein soutien des participant(e)s issu(e)s de PMA/PEID, ont constitué sans conteste une réussite professionnelle.

Je souhaite au Conseil plein succès dans la réalisation de ses missions, et je remercie le Fonds d'affectation spéciale, le Secrétariat et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'avoir permis aux PEID d'être représentés à Genève. J'espère sincèrement que cet élan pourra être poursuivi.»

**Mme Jasmine Giouba**, Directrice adjointe, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce

## PALAU

«Palau a participé à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme pour la première fois grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID. Cette expérience a été exceptionnelle et très révélatrice de la nécessité d'assurer la participation réelle de Palau et des autres PEID au CDH et d'être sensibilisés aux droits de l'homme qui constituent l'un des socles du système de l'ONU.

L'importance de la participation de Palau et des autres États membres ne disposant pas d'une représentation permanente à Genève ne devrait pas être sous-estimée. L'universalité n'est pas une fin en soi mais un moyen de rendre le Conseil accessible à l'ensemble des États membres sur un pied d'égalité.

Surtout, le Fonds d'affectation spéciale constitue un exemple éclatant de la manière dont les programmes et financements des Nations Unies peuvent être mis en œuvre et mobilisés de façon à renforcer les interactions entre les capitales nationales, Genève et New York. En outre, le Fonds d'affectation spéciale permet de favoriser la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, ce qui constitue un moyen de décloisonner le système de l'ONU.»

**M. Nacho Trabadelá**, Conseiller spécial du Représentant permanent de Palau auprès de l'Office des Nations Unies à New York

## PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

«Au nom du gouvernement de Papouasie-Nouvelle Guinée, je souhaite exprimer nos sincères remerciements et saluer, d'abord et avant tout, le Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID, et tout particulièrement les pays donateurs qui lui apportent leur généreux soutien. Permettez-moi également de profiter de cette opportunité pour féliciter le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour la qualité et le professionnalisme du soutien qu'il m'a apporté à titre personnel, et à la Papouasie-Nouvelle Guinée, tant en amont que durant la 32<sup>e</sup> session du CDH.

Ce soutien et ces orientations proactives et excellentes ont permis aux PEID qui ne sont pas représentés à Genève, y compris la Papouasie-Nouvelle Guinée, de participer effectivement au travail du CDH à l'occasion symbolique de son dixième anniversaire.

La Papouasie-Nouvelle Guinée reste déterminée à continuer à collaborer étroitement avec toutes les délégations, y compris le Secrétariat du CDH et les autres parties prenantes pour renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde entier.»

**M. Fred Sarufa**, Représentant permanent adjoint,  
Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle  
Guinée auprès de l'Office des Nations Unies à New  
York

## SAMOA

«Ma participation à cette session du Conseil m'a fait comprendre l'importance de représenter mon petit pays insulaire. Mon accomplissement durant cette session du Conseil a été de présenter et faire une déclaration générale durant le débat général sur le point 6 à l'ordre du jour de l'Examen périodique universel, le 27 juin 2016. Ma réalisation la plus importante, toutefois, a été de nouer des liens et de créer un réseau de collaboration avec tous mes pairs issus de PMA et de PEID basés dans leurs capitales et travaillant au sein de leurs missions permanentes respectives à Genève. Cette expérience m'a fait comprendre qu'«à plusieurs, nous sommes plus forts».

J'ai dû relever plusieurs défis durant cette participation à la session du Conseil, notamment celui de recevoir l'autorisation en temps opportun de la part de ma capitale pour délivrer les déclarations, du fait du décalage horaire. Par ailleurs, durant les consultations informelles, j'ai noté que les PMA et les PEID commentent rarement les résolutions. Je pense que cela est dû à leur manque de compréhension des modalités de participation constructive et efficace. Personnellement, je pense qu'il serait très utile de faire circuler en amont les projets de résolution pour obtenir l'avis des États (si cela est possible).

Enfin et surtout, je souhaiterais exprimer notre gratitude et remercier le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Représenter un PEID ne disposant pas d'une mission permanente à Genève est un défi, mais je suis reconnaissante au Fonds d'affectation spéciale et à tous ses donateurs qui m'ont permis de participer à cette 32<sup>e</sup> session du Conseil et de représenter ma nation.»

**Mme Ane Iati**, Procureure générale, Bureau du  
Procureur général

## TONGA

«Le Fonds a donné au Royaume de Tonga l'opportunité exceptionnelle d'être représenté à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme à l'occasion de son dixième anniversaire. Cette expérience m'a permis de comprendre pleinement le travail du CDH et ses implications pour la promotion des droits de l'homme dans mon pays. Le fait de connaître, en théorie, ce processus est sans commune mesure avec la possibilité d'y assister et d'y participer pleinement. Cela a constitué une excellente opportunité de connaître les différentes modalités d'assistance technique et de nouer des liens avec d'autres PMA et PEID, des pays développés et des organisations.

Tonga a fait une déclaration au point 6 à l'ordre du jour et a co-soutenu une déclaration délivrée par les Maldives au titre du point 10 sur le travail des PEID au Conseil des droits de l'homme. Cela a également été l'occasion de collaborer avec d'autres PEID ne disposant pas d'une représentation permanente à Genève. Ces interactions ont été très intéressantes.

Cette expérience a renforcé mon estime pour le travail du CDH et l'importance des questions relatives aux droits de l'homme, et a permis à la voix de Tonga, en tant que pays sans une mission permanente à Genève, d'être entendue. J'espère tirer profit de cette expérience dans mon pays afin de contribuer à la promotion des droits de l'homme pour notre population.»

**Mme 'Akanesi' Emeline Katoa**, Procureure adjointe de la Couronne, Bureau du Procureur général

## TUVALU

«J'ai eu la chance de pouvoir représenter mon pays, Tuvalu, à l'occasion de cette session universelle du CDH, durant son dixième anniversaire. Le Fonds d'affectation spéciale a non seulement permis la participation de Tuvalu durant ce moment historique du Conseil, il m'a également offert l'opportunité d'apprendre, d'observer et de renforcer mes capacités en tant que défenseuse des droits de l'homme. En outre, ma participation à cette session m'a permis d'élargir mes réseaux vers d'autres PEID, États membres de l'ONU, agents du CDH, ONG et d'autres parties prenantes pertinentes du Conseil. Même si je n'ai pas fait de déclaration durant cette session, j'ai la conviction que ma participation m'a donné les moyens d'être mieux informée et prête à participer plus efficacement dans les sessions futures.

Durant sa 32<sup>e</sup> session en juin 2016, le Conseil a célébré son dixième anniversaire. Cela a été rendu possible grâce aux contributions des États membres aux Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID qui ont permis à 16 PEID, ne disposant pas d'une mission permanente à Genève, de participer à cet événement historique.

Outre la participation universelle de tous les États membres, les pays ont célébré cet anniversaire en participant à un concours de costumes traditionnels le 17 juin. Un bal bariolé s'est ainsi déployé dans la Salle XX reflétant la peinture de son plafond. Cet événement a souligné la variété des traditions, cultures et croyances qui peuvent être rassemblées au Conseil et au sein des Nations Unies. Je souhaite exprimer toute ma gratitude pour le travail déployé par le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID pour assurer notre participation à la 32<sup>e</sup> session du CDH. Fakafetai lasilasi ('Merci beaucoup' en Tuvaluan)».

**Mme Kasipo Margaret Teo**, Conseillère juridique, Ministère des Ressources naturelles

## VANUATU

«L'équipe de coordination du Fonds d'affectation spéciale a déployé des efforts considérables pour organiser un programme de travail exhaustif. Cet agenda a permis aux délégué(e)s bénéficiaires provenant de PEID d'être exposé(e)s aux principes de base du travail du Conseil des droits de l'homme, et surtout de créer un environnement propice au partage de leurs expériences et des défis auxquels ils sont confrontés dans leur travail eu égard aux droits de l'homme.

En tant que Conseiller en matière de politiques au Ministère de la Justice et des Services publics, et membre du Comité national des droits de l'homme à Vanuatu, l'opportunité d'assister à la 32<sup>e</sup> session du CDH m'a permis de renforcer mes capacités et ma compréhension du travail du Conseil et d'explorer les effets bénéfiques du CDH et de ses mécanismes eu égard à notre institution des droits de l'homme dans la capitale.

Grâce au Fonds d'affectation spéciale, les États membres de PEID peuvent exercer leurs droits en tant qu'États observateurs au sein de l'ONU, participer aux résolutions/décisions du CDH et s'exprimer au sein du CDH sur des questions pertinentes à l'ordre du jour. Cela a été un privilège de recevoir l'autorisation

de ma capitale de faire une déclaration sur le point 4 à l'ordre du jour concernant les situations de droits de l'homme requérant l'attention du Conseil.

À l'issue de ma participation, j'ai beaucoup appris, fait de nombreux amis et noués des points de contact avec des experts et organisations de droits de l'homme.»

**M. Setariki Waqanitoga**, Conseiller des Politiques,  
Ministère de la Justice et des Services publics

# 10 FAITS SUR LES RÉALISATIONS DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE

---

## FAIT 1

Le CDH a tenu sa première session universelle (CDH 32) en juin 2016 grâce au soutien du Fonds

## FAIT 2

L'ensemble des 16 PEID ne disposant pas d'une représentation permanente à Genève ont participé à la 32<sup>e</sup> session du CDH

## FAIT 3

Pour 17 des 18 délégué(e)s bénéficiaires, il s'agissait de leur première participation au CDH

## FAIT 4

13 des 18 délégué(e)s bénéficiaires de PEID étaient des femmes

## FAIT 5

Il s'agissait de la première participation d'une déléguée bénéficiaire souffrant d'une déficience visuelle

# POUR LES PMA/PEID À L'OCCASION DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CDH

FAIT  
6

Les délégué(e)s bénéficiaires ont délivré 25 déclarations et fait une déclaration conjointe historique

FAIT  
7

Au total, 10 événements parallèles pour les PMA/PEID ont été organisés par le Fonds d'affectation spéciale

FAIT  
8

Une exposition sur les contributions des PMA/PEID au CDH, intitulée «Faire en sorte que toutes les voix de l'ONU soient entendues» a été organisée

FAIT  
9

Le Fonds d'affectation spéciale a lancé son outil de formation en ligne sur le CDH pour les délégué(e)s de PMA/PEID. Bienvenue à la Génération 2.0!

FAIT  
10

Le Fonds d'affectation spéciale a atteint son objectif: «10 pays donateurs\* pour le 10ème anniversaire»

*\*Quatre nouveaux pays donateurs (Arabie Saoudite, Maroc, Royaume Uni et Suisse) ont décidé de soutenir cet élan pour aider le Fonds d'affectation spéciale à assurer une participation universelle au CDH en juin 2016.*



Qu'a-t-il été dit sur la contribution du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID à la session universelle du CDH

1

**Durant la cérémonie d'ouverture**, les délégué(e)s de PEID bénéficiaires du Fonds, sans représentation permanente Genève, qui ont participé à la 32<sup>e</sup> session du CDH, 9 juin 2016, Salle XX, Palais des Nations, Genève



De gauche à droite:

**Setariki Waqanitoga**, Vanuatu; **Moote Korina Anata**, Kiribati; **Tamara M. Evelyn Khan**, Guyane; **Jasmien S. Wijngaarde-Lijkwan**, Surinam; **Ernestino J. Mango**, Guinée-Bissau; **Silva Ludmila Afonso Lavres Danquá**, Sao Tomé-et-Principe; **Nacho Trabadela**, Palau; **Dorn Henry**, Saint-Christophe-et-Nièvements; **Jasmine Veronica Hull**, Saint-Vincent-et-les-Grenadines; **Ane Iati**, Samoa; **Vanessa A. M. Moe**, Antigua et Barbuda; **Adam Abdelmoula**, Directeur, Division des mécanismes relevant du Conseil des droits de l'homme et des instruments relatifs aux droits de l'homme;

**S.E. M. Choi Kyonglim**, Président du Conseil des droits de l'homme; **M. Michael Møller**, Directeur général de l'ONUG; **S.E. M. Alexandre Fasel**, Représentant permanent de la Suisse; **S.E. Mme A. Missouri Sherman-Peter**, Observateur permanent du CARICOM auprès des Nations Unies à New York; **Jasmina Giouba**, Nauru; **Kasipo Margaret Teo**, Tuvalu; **'Akanesi' Emeline Katoa**, Tonga;

**S.E. Mme Amatlain Elizabeth Kabua**, Représentante permanente des Îles Marshall à l'ONU à New York; **Fatou Camara Houel**, Coordinatrice, Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID), 9 juin 2016, Salle XX, Palais des Nations, Genève.



La participation de tous les pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme rendra cette session réellement universelle tout en contribuant, de manière générale, à la réalisation de la mission des droits de l'homme des Nations Unies. Cette réalisation historique a été rendue possible grâce au travail important réalisé par le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui des PMA et PEID. J'espère que grâce à votre participation, cette 32<sup>e</sup> session constituera une étape historique, à l'occasion de laquelle toutes les voix, issues du monde entier, ont été représentées.»

---

**S.E. M. Choi Kyonglim**, Président du Conseil des droits de l'homme (2016)

“

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme est un outil extrêmement important qui permet à chacun d'entre nous de bénéficier des interactions, ici à Genève, entre des États membres et des individus du monde entier.»

---

**M. Michael Møller**, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève

“

Votre présence à Genève pour assister à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme, rendue possible par le Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID, est, selon moi, une contribution remarquable au dixième anniversaire du Conseil. Je souhaite remercier le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour ses efforts sans relâche pour assurer la participation universelle au CDH et je suis honoré que nous ayons cette chance de célébrer ensemble cet événement historique et important.»

---

**S.E. M. Alexandre Fasel**, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

2

**Durant le lancement de l'exposition,** «Faire en sorte que toutes les voix des États membres de l'ONU soient entendues», 15 juin 2016, à l'entrée de la Salle XX, Palais des Nations, Genève

“

La contribution de tous les États membres des Nations Unies est essentielle pour assurer l'efficacité du Conseil des droits de l'homme. La gestion compétente et efficace du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID a permis à des délégué(e)s représentant 12 des 14 États membres de la CARICOM de participer au travail du Conseil des droits de l'homme. La plupart de nos États membres auraient

été dans l'impossibilité de participer au travail du Conseil sans les donations généreuses qui ont été faites au Fonds.

Cette exposition démontre avec force cette réussite. Elle souligne de manière puissante l'engagement constructif entre le dynamisme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le soutien des pays donateurs et la détermination des PMA/PEID à contribuer à

la promotion et à la protection des droits de l'homme dans le monde entier. La CARICOM considère que cet engagement constructif et ses résultats positifs sont un exemple éclatant d'un partenariat unique et efficace.»

---

**S.E. Mme A. Missouri Sherman-Peter,** Observateur permanent de la CARICOM auprès des Nations Unies à New York

“

Le thème de la Journée internationale de la Femme en 2016 était l'égalité entre le genres. Alors que nous célébrons le dixième anniversaire du Conseil, j'ai le plaisir d'annoncer que le Fonds d'affectation spéciale a soutenu 56 délégué(e)s bénéficiaires et boursiers/ères originaires de 44 pays : 25 hommes et... 31 femmes! Ces chiffres fixent une norme dont nous sommes fier(e)s et que nous allons nous attacher à maintenir.»

---

**Kate Gilmore**, Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme des Nations Unies

3

**Durant la session du CDH**, (point 10 de l'ordre du jour, débat général), Salle XX, Palais des Nations, 30 juin 2016, Genève

“

Dans cette Salle des droits de l'homme, nous sommes au cœur des Nations Unies... Il est essentiel que chaque État membre ait l'opportunité de participer au travail du Conseil, conformément à notre engagement de ne laisser personne de côté. Par conséquent, la participation au travail du Conseil doit aussi être – en pratique – universelle. Aujourd'hui nous accueillons la participation de 16 petits États

insulaires en développement (PEID), qui n'avaient jusqu'alors pas eu l'opportunité de participer activement au travail du Conseil. Il convient de noter qu'alors que les PEID constituent moins d'un pour cent de la population mondiale, ils représentent 20 pour cent de la composition de l'ONU.

Nous souhaitons tout particulièrement remercier tous les États membres qui ont fait

des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui des PMA et des PEID qui a rendu possible la participation de ces derniers durant cette session. Nous profitons de l'occasion du dixième anniversaire du Conseil pour souligner l'importance d'accorder une attention particulière à la participation de tous les PEID au travail du CDH.»

---

**Extraits de la déclaration de S.E. Mme Dunya Maumoon**, Ministre des Affaires étrangères des Maldives\*

\*Au nom d'un groupe interrégional comprenant l'Australie, les Bahamas, les Maldives, le Maroc et Singapour, avec le soutien de 77 autres États membres.



# PAYS DONATEURS AU FONDS D'AFFECTATION

L'impact considérable de la participation de 16 délégué(e)s bénéficiaires de PEID ne disposant pas de missions permanentes à Genève, qui a donné lieu à la première session universelle, a convaincu quatre pays donateurs supplémentaires\* de s'engager à fournir leur soutien au Fonds d'affectation spéciale. En l'espace d'un an (septembre 2015 – septembre 2016) le nombre de pays donateurs a quadruplé (passant de 3 à 12).

## Nombre de pays donateurs au Fonds par année



# SPÉCIALE POUR LES PMA/PEID

---

## Liste des 14 pays donateurs au Fonds d'affectation spéciale (au 1<sup>er</sup> novembre 2016) (par ordre alphabétique français)

 **Allemagne** (2013, 2016)

 **Arabie Saoudite** (2016)

 **Australie** (2013, 2015, 2016)

 **Espagne** (2016)\*\*

 **Géorgie** (2016)\*\*

 **Irlande** (2013, 2014, 2016)

 **Italie** (2015, 2016\*)

 **Koweït** (2016)\*\*

 **Maroc** (2016)

 **Pays-Bas** (2013, 2014, 2015\*)

 **République de Corée** (2016)\*\*

 **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord** (2016)

 **Suisse** (2016)

 **Turquie** (2013)

---

\*Les Pays-Bas et l'Italie ont contribué deux fois au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID, respectivement en 2015 et 2016

\*\*Pays donateurs qui ont contribué au Fonds après la tenue de la session universelle en juin 2016.

Pourquoi nous soutenons le Fonds d'affectation  
spéciale pour les PMA/PEID

## AUSTRALIE

«L'un des nombreux accomplissements du Fonds a été de développer les capacités de ses bénéficiaires pour s'engager et contribuer au Conseil des droits de l'homme, particulièrement par des programmes de formation et en partageant sur le terrain leurs expériences et leurs connaissances. L'Australie est spécialement désireuse d'augmenter la capacité de contribution de nos partenaires de l'Asie-Pacifique au travail du Conseil des droits de l'homme et est heureuse de constater que neuf de ces Etats ont bénéficié du Fonds.»

**S.E. M. John Quinn**, Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## GÉORGIE

«La Géorgie a été co-sponsor de la résolution historique qui a porté création du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID. La Géorgie apporte depuis lors son soutien à cette initiative.

La voix de chacun des États membres de l'ONU, quelles que soient leur superficie, population ou puissance, doit être entendue. La participation universelle aux débats du Conseil est essentielle. À cet égard, la dernière session du Conseil a constitué un bon exemple à suivre. Il est par conséquent important que le Conseil continue à promouvoir la participation et l'engagement universels qui contribueront à renforcer la capacité de cet organe à protéger et promouvoir les droits de l'homme dans le monde entier.

C'est dans cet esprit que la Géorgie a décidé de contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID. Nous sommes honorés d'être le premier pays donateur d'Europe de l'Est et nous engageons le soutien continu de notre pays à cette initiative.»

**S.E. M. Shalva Tsiskarashvili**, Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## ALLEMAGNE

«Il est clairement reconnu que tous les États doivent être représentés à égalité au sein du Conseil des droits de l'homme. Le Fonds est indispensable et son action repose sur un principe de réciprocité : nous pouvons bénéficier de la participation de ces États, et ces derniers peuvent également tirer profit de leur propre participation.»

**S.E. M. Joachim Rucker**, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et ancien Président du Conseil des droits de l'homme (2015)

## IRLANDE

«L'Irlande a soutenu le Fonds d'affectation spéciale depuis sa création. En effet, nous avons été le premier pays contributeur et nous avons continué à verser des contributions régulières pour permettre au Fonds de poursuivre son action. Nous sommes convaincus que le CDH est un forum dans lequel toutes les voix peuvent et doivent être entendues. Le Fonds s'est avéré un mécanisme efficace pour atteindre cet objectif et a joué un rôle déterminant dans la participation de nombreux États, qui auraient été sinon dans l'incapacité d'assister aux sessions du CDH à Genève. Nous nous félicitons que de nombreux autres pays se soient joints à nous pour soutenir cette action. En effet, le nombre de pays donateurs a quasiment doublé en moins d'un an, ce qui a permis à davantage de délégué(e)s, en particulier des femmes, originaires de PMA ou de PEID de participer aux travaux du CDH. L'universalité devrait être notre objectif ultime, afin de promouvoir efficacement et de protéger les droits de l'homme dans le monde entier. Le Fonds est clairement une réussite, et à l'avenir, nous encouragerons davantage d'États membres à prendre des mesures qui permettront au Fonds de poursuivre cette dynamique.»

**S.E. Mme Patricia O'Brien**, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## ITALIE

«L'Italie est fière d'être l'un des donateurs du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des PMA et des PEID aux travaux du Conseil des droits de l'homme et soutient fermement cette initiative. En renforçant les capacités des États membres des Nations Unies à participer au travail du Conseil, le Fonds aide cet organe à être un forum où toutes les voix peuvent être entendues et s'exprimer. Il n'y a aucun doute que la participation active des PMA et des PEID qui n'avaient auparavant pas les capacités de s'impliquer dans les débats relatifs aux droits de l'homme, en raison du manque de ressources humaines, techniques ou financières, va apporter une valeur ajoutée aux travaux du Conseil et améliorer ses capacités de promouvoir et de protéger les droits de l'homme dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle l'Italie est convaincue de l'utilité du Fonds et encourage tous les donateurs ayant les capacités de soutenir le Fonds, d'envisager de le faire.»

**S.E. M. Maurizio Enrico Serra**, Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## KOWEÏT

«En juin 2016, pour la première fois, le Conseil des droits de l'homme a réussi à assurer la participation universelle de ses États membres. Cette réalisation exceptionnelle a été rendue possible grâce au soutien du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID qui a permis aux PEID ne disposant pas d'une représentation permanente à Genève de participer à cet événement historique.

L'État du Koweït a décidé de contribuer au Fonds car il a la ferme conviction que la participation universelle aux sessions ordinaires devrait être la norme et plus une exception. L'État du Koweït est déterminé à faire en sorte que cet objectif soit pleinement réalisé, afin que toutes les voix de l'ONU soient entendues à chaque session du Conseil à Genève.»

**S.E. M. Jamal M. I. Alghunaim**, Représentant permanent de l'État du Koweït auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## MAROC

«La participation des PMA et des PEID aux travaux du Conseil des droits de l'homme à Genève démontre l'importance du rôle joué par le Fonds d'affectation spéciale. Le Maroc reste l'un des principaux soutiens de cette initiative, fondée sur la volonté de renforcer la solidarité internationale et qui souligne l'engagement de la communauté internationale à atteindre cet objectif. La communauté internationale doit continuer à considérer le Fonds comme un moyen de construire une société plus intégrée.»

**S.E. M. Mohamed Auajjar**, Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## PAYS-BAS

«Le Royaume des Pays-Bas soutient fermement le Fonds d'affectation spéciale aux PMA et PEID. Il reste encore trop souvent un fossé important entre les Nations Unies et les populations qu'elles ont vocation à servir. En ce qui concerne tout particulièrement le domaine des droits de l'homme, nous devrions œuvrer davantage afin que les droits de l'homme deviennent une réalité locale, en opérant un lien entre les Nations Unies et les populations. C'est précisément l'objectif du Fonds d'affectation spéciale, qui apporte un soutien aux pays qui ne disposent pas des ressources humaines, techniques ou financières nécessaires pour contribuer activement aux travaux du Conseil des droits de l'homme. L'action du Fonds est bénéfique pour ces pays mais elle renforce également le travail du Conseil et de la communauté des Nations Unies dans son ensemble, en enrichissant nos délibérations par de nouvelles perspectives. Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée de ce Fonds d'affectation spéciale et nous appelons d'autres donateurs qui seraient en mesure de le faire à lui apporter leur soutien.»

**S.E. M. Roderick van Schreven**, Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## RÉPUBLIQUE DE CORÉE

«L'universalité est l'un des principes directeurs du Conseil des droits de l'homme et la République de Corée attache une grande importance aux efforts déployés pour réaliser cet objectif. Pour autant, l'universalité au Conseil ne saurait être réalisée sans la présence et la participation des PMA et PEID et la participation des PMA et des PEID serait impossible sans le Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID.

La République de Corée est déterminée à montrer l'exemple et c'est notre sincère espoir que nous inspirerons d'autres pays de la région, dotés des capacités nécessaires, pour apporter leur soutien aux PMA et PEID afin qu'ils puissent envoyer des délégué(e)s participer aux travaux du Conseil des droits de l'homme. C'est dans l'intérêt des droits de l'homme de favoriser la représentation universelle au sein du Conseil et que toutes les voix, du monde entier, soient entendues.»

**S.E. M. Choi Kyonglim**, Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

«(Le Royaume de l'Humanité) ; Le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a endossé la responsabilité d'une juste cause: celle de soutenir et d'aider les pays et les populations dans le besoin, partout dans le monde, et ce sans discrimination et au-delà des frontières géographiques, culturelles et religieuses. À cette fin, le Royaume a décidé d'apporter son soutien au Fonds d'affectation spéciale; il souhaite la bienvenue aux participant(e)s et espère qu'ils/elles auront une expérience bénéfique.»

**S.E. M. Faisal Bin Hassan Trad**, Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## ESPAGNE

«À l'occasion du dixième anniversaire du CDH, l'une des plus grandes réussites de la 32<sup>e</sup> session a été la toute première participation de l'ensemble des États membres du Conseil des droits de l'homme. Le CDH a bénéficié de l'engagement proactif des États membres et délégué(e)s bénéficiaires qui, jusqu'à présent, pour des raisons diverses, avaient été dans l'incapacité d'assister et de contribuer à son travail. Le Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID joue un rôle essentiel pour le CDH. Un organe de l'ONU qui ne bénéficie pas de la participation de l'ensemble de ses membres est un canard boiteux.

L'Espagne considère que l'universalité des droits de l'homme doit être associée à la participation universelle. De ce fait, l'Espagne a récemment décidé de devenir un donateur de ce Fonds d'affectation spéciale et invite les autres pays ayant la capacité financière de fournir leur soutien à en faire autant, afin de renforcer la légitimité et l'efficacité du Conseil.»

**S.E. Mrs. Ana Menendez Perez**, Permanent Representative of Espagne to the United Nations Office at Geneva

## SUISSE

«La représentation universelle des États membres de l'ONU à Genève est une priorité de la politique étrangère suisse ; tous les États devraient être en mesure de participer aux débats multilatéraux qui se tiennent à Genève et d'y apporter leurs contributions. C'est dans ce même esprit que s'inscrit la décision de la Suisse de soutenir le Fonds d'affectation spéciale, grâce auquel les PMA et les PEID peuvent s'impliquer dans les débats du Conseil des droits de l'homme. Leur participation aux travaux du Conseil est essentielle, non seulement pour la défense de leurs intérêts propres, mais également pour renforcer la légitimité et la crédibilité du Conseil en tant qu'organe principal des Nations Unies pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde entier.»

**S.E. M. Alexandre Fasel**, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## TURQUIE

«La Turquie, en tant que fervente défenseuse de la solidarité et du partenariat à l'échelle internationale, s'engage de manière active pour sensibiliser la communauté internationale sur les problèmes urgents auxquels sont confrontés les PMA et les PEID et pour contribuer aux efforts visant à rechercher des solutions. La Turquie a participé activement au développement de ces pays, notamment à travers les activités de l'Agence turque pour la coopération et le développement international (TIKA). C'est dans l'esprit de cet engagement que la Turquie a fourni des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale, qui offre aux PMA et aux PEID l'opportunité unique de faire entendre leurs voix au Conseil des droits de l'homme, en leur permettant de mettre en lumière les défis auxquels ils sont confrontés tout en renforçant leurs capacités par le partage d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine des droits de l'homme.»

**S.E. M. Mehmet Ferden Çankıçı**, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

## ROYAUME-UNI

«Nous sommes ravis de soutenir ce Fonds car il permet aux PMA et aux PEID de travailler avec le Conseil des droits de l'homme. Les accomplissements du Fonds sont appréciables, en particulier concernant la parité entre les sexes.»

**S.E. M. Julian Braithwaite**, Représentant permanent du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Office des Nations Unies à Genève



Depuis qu'il est devenu opérationnel en 2014, le Fonds d'affectation spéciale a soutenu\*



59

Délégué(e)s

originaires de



45

États membres des Nations Unies

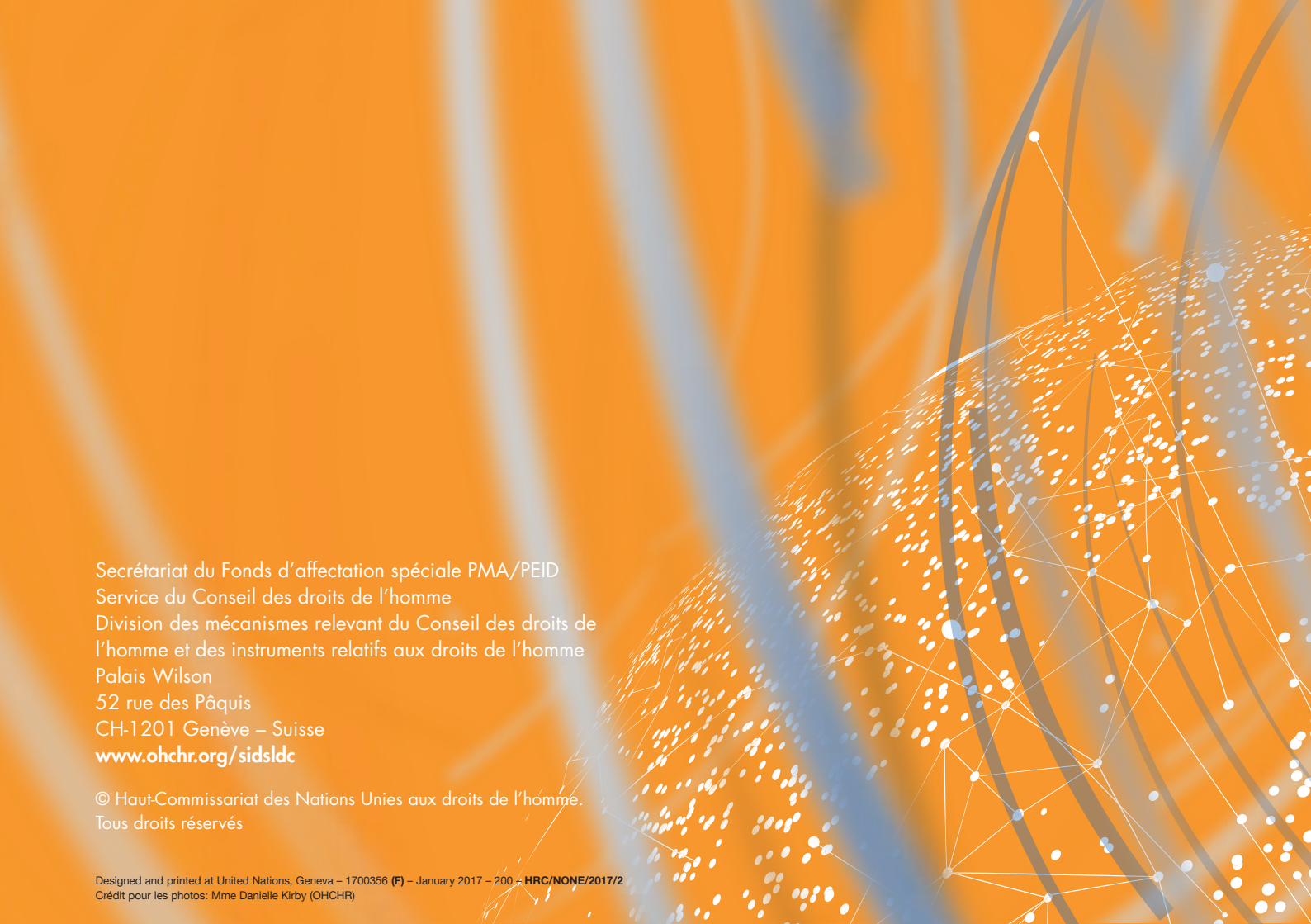
(18 PMA et 27 PEID)

## Grâce



au soutien de ses pays contributeurs

\* 1<sup>er</sup> octobre 2016



Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale PMA/PEID  
Service du Conseil des droits de l'homme  
Division des mécanismes relevant du Conseil des droits de  
l'homme et des instruments relatifs aux droits de l'homme  
Palais Wilson  
52 rue des Pâquis  
CH-1201 Genève – Suisse  
[www.ohchr.org/sidsldc](http://www.ohchr.org/sidsldc)

© Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.  
Tous droits réservés